



# Fédération ÉRVÉ- France

## École de Réflexologie et de Vecteurs Énergétiques

16 Chemin du Moulin du Cantigné 36000 Châteauroux

Association régie par la loi de 1901 - déclaration n° 630 parue au J.O. 02  
octobre 2010

### CODE DE DEONTOLOGIE

La réflexologie plantaire ou palmaire ÉRVÉ est une technique active qui consiste à stimuler le système d'auto-guérison et soulager les maux dus au stress de nos modes de vie. C'est une méthode qui consiste à exercer une pression particulière sur certains points et zones du pied ou de la main. Elle a pour objectif l'élimination des toxines, responsables de nombreux dysfonctionnements, ainsi que la relance d'une dynamique énergétique du corps dans son ensemble.

Adopter ce code de déontologie constitue un acte d'honneur et de moralité. Les principes fondamentaux exposés ci-après peuvent être contestés par les seuls pays où la réflexologie fait partie de la panoplie médicale officielle. La France ne figure pas sur la liste de ces pays là.

**En signant ce principe de déontologie de la Fédération ÉRVÉ – France, le stagiaire et le réflexologue certifié s'engagent à :**

Article 1 - exercer leur art avec honneur, confidentialité, disponibilité et compétence ;

Article 2 – pratiquer le métier de réflexologue et le mettre au service d'autrui en vue de lui apporter bien-être et soulagement ;

Article 3 – s'interdire toute intervention ne relevant pas de leurs connaissances ;

Article 4 – ne poser aucun diagnostic ;

Article 5 – ne prescrire, ou n'arrêter, aucun traitement médical ;

Article 6 – rester dans l'objectif de la technique ÉRVÉ ;

Article 7 – ne divulguer aucune confidentialité privée acquise dans l'exercice de leur art ;

Article 9 – se servir des supports d'enseignement exclusivement au niveau des activités de la Fédération ÉRVÉ-France ;

Article 10 - rester humble dans l'exercice de la réflexologie.